

II. — MAROC

A. — ENSEIGNEMENT ET FORMATION

Nous n'avons pu connaître à temps, l'an dernier, les chiffres de la rentrée de l'automne 1977. Les voici. L'enseignement primaire comptait 1 793 772 enfants au total dont 649 792 filles soit 36,2 %. Sur ce chiffre, l'enseignement public comptait à lui seul 1 730 169 enfants, dont 622 246 filles. Le milieu urbain réunissait à lui seul 1 118 463 enfants dont 495 505 filles (enseignement public). Les nouveaux inscrits, en 1^{re} année, étaient au nombre de 180 388 (dont 83 330 filles) en milieu urbain, contre 140 526 (dont 34 849 filles) en milieu rural. Les doublants étaient 317 683 dont 135 349 filles. Il y avait 1 658 611 enfants dans des classes à cours unique et seulement 71 559, soit 4 %, dans des classes à cours multiples.

L'enseignement secondaire comptait au total 582 197 élèves dont 372 398 et 209 799 filles (soit 36 %). La part de l'enseignement public était de 538 559 et celle de l'enseignement privé 43 638. Dans l'enseignement public, l'enseignement bilingue comptait 96 % de l'effectif, l'enseignement arabisé 1,5 %, l'enseignement originel 2 % et l'enseignement de type français 0,5 %. Le nombre des doublants dans l'enseignement secondaire public s'élevait à 74 860, dont 22 518 pour le 2^{me} cycle.

Les statistiques exactes (reposant sur un recensement) de la rentrée de 1978 ne sont pas encore à notre disposition. Les chiffres qui suivent sont des « prévisions » publiées par le ministère de l'éducation nationale et de la formation des cadres en septembre 1978.

L'enseignement pré-scolaire, c'est-à-dire les écoles coraniques, compte environ 500 000 enfants (54 000 de plus que l'an dernier) et 27 000 mouderrès.

L'enseignement primaire inscrit 1 962 600 enfants (soit 168 800 de plus que l'année précédente), dont 75 000 dans le privé. 354 700 entrent au cours préparatoire, soit 17 700 de plus. Le personnel enseignant du primaire passe de 43 484 à 47 994, soit une augmentation de plus de 10 %.

L'enseignement secondaire passe à 652 546 élèves (dont 50 000 environ pour le privé), en accroissement de plus de 70 000. Le nombre des boursiers dépasse 40 000. Au baccalauréat se sont présentés à la première session 59 069 candidats et 3 633 admis (soit 11,49 %). A la rentrée, de septembre 1978, 59 nouveaux établissements sont mis en service, soit 1 800 classes supplémentaires, dont 1 270 au 1^{er} cycle et 530 au 2^{me}. Le personnel enseignant compte 28 300 personnes (soit 3 614 de plus que l'année précédente), dont 19 800 au premier cycle et 8 500 au second.

Pour la formation du personnel enseignant, il existe 27 écoles régionales d'instituteurs (dont 4 ouvertes en 1978), avec 12 027 élèves-maîtres, en augmentation de 4 614. Les Centres pédagogiques régionaux (CPR) sont au nombre de 12 et comptent 8 115 élèves professeurs. Quatre écoles normales supérieures ont été ouvertes pour la formation des professeurs du second cycle.

Le budget de fonctionnement (enseignements primaire et secondaire) s'est élevé en 1978 à 2 280 860 275 DH, soit près de 393 millions de plus en 1977, et le budget d'équipement à 695 005 000, en progression de 14 040 500.

Dans l'enseignement supérieur, les effectifs globaux se montent à 78 173 (soit 12 773 de plus que l'année précédente), parmi lesquels on compte environ 15 000 étudiants à l'étranger. Les étudiants du 3^{me} cycle sont au nombre de 6 445. Ceux des 1^{er} et 2^{me} cycles se répartissent ainsi par option :

Lettres	13 213
Droit	25 679
Sciences	8 498
Médecine	6 784
Sc. de l'ingénieur	650
Sc. de l'Education	350
Univ. Qaraouiyyine	1 544

Le personnel enseignant se répartit par grade ainsi qu'il suit :

Professeurs	275	dont 97 Marocains
Maître de conférences	507	dont 341 Marocains
Maître assistants	435	dont 295 Marocains
Assistants	349	dont 201 Marocains
Autres	229	dont 134 Marocains

Le total s'élève à 1 929 (en progression de 349), dont 1 163 Marocains (en progression de 251).

Les étudiants boursiers sont au nombre de 37 383 soit 4 701 de plus que l'année précédente.

Le budget de fonctionnement de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique s'est élevé en 1978 à 383 303 947 DH soit une accroissement de 22 % environ, et le budget d'équipement à 52 193 000 DH.

*
**

On sait que les trois principes proclamés dès l'Indépendance par les responsables marocains en matière d'enseignement furent : généralisation, marocanisation, arabisation.

La généralisation a certes progressé. Rappelons que le taux d'analphabétisme est tombé de 83 % en 1960 à 76 % en 1971. Mais il y a une grande inégalité entre les zones urbaines et les zones rurales, puisque ce taux est passé dans la même période de 73 % à 56 % dans les premières et de 91 % à 88 % dans les secondes. Il est évident que la situation démographique, avec un taux d'accroissement annuel de plus de 3 % rend l'achèvement de

cette généralisation de plus en plus difficile, comme dans les autres pays du Maghreb.

La marocanisation, qui consiste à remplacer les enseignants étrangers par des nationaux, a fait, elle aussi, de grands progrès. Elle est entière dans le primaire. Elle est encore loin de l'être dans le secondaire et le supérieur, notamment pour les disciplines scientifiques. Le Maroc est, de tous les pays étrangers, celui qui compte le plus grand nombre de coopérants français. On parle de plus en plus dans les commissions franco-marocaines, de concentrer les efforts sur « la formation des formateurs ». M. Laraki, ministre de l'Education Nationale et de la formation, a annoncé le 31 octobre que la marocanisation de l'enseignement dans les 1^{er} et 2^{me} cycles du secondaire serait totale à partir de la rentrée scolaire 1979-80. La marocanisation est d'ailleurs liée en partie à l'arabisation.

Le Maroc, pays arabe et musulman, se doit d'avoir un enseignement dans sa « langue nationale » : c'était déjà une des principales revendications nationalistes, avant même que le mot d'indépendance ne fût prononcé. On sait que dans les deux premières années du primaire, l'enseignement est donné uniquement en arabe, l'apprentissage du français ne commençant qu'en troisième année. Dans le secondaire, l'arabisation s'est étendue ces dernières années, progressivement, à plusieurs matières, autrefois enseignées en français : philosophie, histoire, géographie. Dans l'enseignement supérieur, on trouve des matières très arabisées, comme le Droit et d'autres qui ne le sont pas du tout, comme l'Economie. Le gros morceau qui demeure à peu près inentamé jusqu'ici, c'est celui des Sciences exactes : mathématiques, physique, chimie, biologie, médecine, sciences de l'ingénieur. La marocanisation ne suffit pas, ici, à l'arabisation, car les enseignants marocains ont été formés et continuent de l'être, en langue française.

L'arabisation a toujours été un des thèmes essentiels du programme du parti de l'Istiqlal. Or celui-ci, comme on le sait, participe au gouvernement et détient même le portefeuille de l'Education Nationale. Dès le mois de janvier, le ministre, M. Laraki, a décidé l'arabisation effective de toutes les affaires administratives, mais ceci ne touche pas à la langue de l'enseignement. Au Congrès régional de l'Istiqlal, à Marrakech, en mars, M. Boucetta, secrétaire général du parti, a notamment déclaré : « L'arabisation de l'enseignement est la clef de sa marocanisation et l'ouverture sur le monde exige la connaissance de plusieurs langues, spécialement de l'anglais qui est la langue du progrès scientifique ». Le X^e congrès du parti, en avril, a réclamé « la suppression de la langue étrangère dans le primaire » et la possibilité de choisir, dans le secondaire, entre trois ou quatre langues européennes.

Le 27 février, le roi Hassan II a reçu, à Ifrane, les membres de la commission parlementaire de l'Education Nationale et de la formation des cadres en présence des ministres concernés. Il leur a demandé de préparer « la planification de l'enseignement, de l'éducation et de la formation du citoyen marocain et sa préparation à la vie du xxi^e siècle ». Et il a déclaré : « Nous sommes pour l'arabisation. Mais, si elle est un devoir, le bilinguisme est une nécessité ». Il rapporta, à l'appui de cette maxime, une conversa-

tion avec le vice-président égyptien Hosni Moubarak, lui-même pilote d'avion, qui disait la difficulté de former des pilotes avec des Egyptiens qui ne savaient pas l'arabe.

Le journal *Al-'Alam*, organe du parti de l'Istiqlal, n'a pas contesté, bien entendu, l'allocution royale, mais, dans son numéro du 10 mars, il en a tiré une conclusion conforme à sa propre thèse : puisqu'il faut former, pour l'an 2000, un grand nombre de techniciens de haut niveau, il est nécessaire, pour atteindre ce but, de généraliser l'enseignement. « Or, il faut lever les obstacles qui interdisent cette généralisation, en premier lieu la francisation de l'enseignement ». Le ministre (istiqlalien) de l'éducation nationale, M. Laraki, parlant devant le 7^e congrès de la Fédération autonome de l'enseignement, a tenu des propos assez semblables : « Le problème est de relever le niveau de l'enseignement » par « l'instauration de l'école marocaine », car « la poursuite de l'orientation actuelle entraîne une injustice pour les enfants marocains des milieux ruraux ».

Séjournant en octobre au Maroc, M. André Henry, secrétaire général de la FEN française, a déclaré dans une conférence de presse qu'il faudrait définir une nouvelle politique culturelle entre le Maroc et la France : d'une part la marocanisation de l'enseignement, d'autre part l'épanouissement de la langue française au Maroc.

Le 28 novembre, un conseil interministériel a été consacré au projet de réforme de l'enseignement, projet qui doit répondre aux « exigences du développement économique du pays ». Le 30, le conseil des ministres réuni à Rabat sous la présidence du Roi, a décidé « l'arabisation irréversible de l'enseignement dans le royaume ».

*
**

Des étudiants ont manifesté à plusieurs reprises au cours de l'année, pour protester contre l'interdiction de l'UNEM suspendue depuis cinq ans. Une grève de 48 heures a eu lieu à la fin de janvier à Rabat, Fès et Casablanca et une trentaine d'étudiants ont fait une grève de la faim pendant trois jours. Au début de février, une autre grève, de certains étudiants des Facultés de Droit, de Sciences et de Lettres de Rabat, par solidarité avec des Palestiniens qui avaient été l'objet d'une détention préventive. Une nouvelle grève a marqué le 26 avril, la « journée de l'Union nationale des étudiants du Maroc ». Un « Comité de coordination estudiantine nationale » a organisé un meeting, réunissant environ deux mille étudiants, au cours duquel les orateurs ont réclamé la levée de l'interdiction de l'UNEM.

Cette levée a été prononcée par le gouvernement le 9 novembre. Mais les dirigeants de l'UNEM, dans une conférence de presse tenue à Paris le 6 décembre ont reproché à cette décision d'être restée « proprement juridique » et de n'avoir pas mis un terme à la répression : ils ont réclamé la libération des militants de leur mouvement encore incarcérés et le libre retour au Maroc des responsables en exil.

Le 6 décembre, le ministre marocain de l'Education nationale a opposé un démenti aux déclarations faites à Paris par l'ex-président de l'UNEM,

selon lesquelles une soixantaine d'étudiants feraient une grève de la faim depuis le 4 à la Cité universitaire de Rabat.

Le 14^e congrès de l'Union générale des étudiants marocains (tendance Istiqlal) s'est tenu à Rabat du 22 au 24 décembre et a élu un nouveau président, M. Mohammed Madjoubi.

*
**

M. Abdellatif Ben Abdeljalil, ancien ministre de l'Enseignement supérieur, a été nommé au début de l'année, recteur de l'Université Mohammed V.

B. — CULTURE, RELIGION

Le problème de l'arabisation ne concerne pas seulement l'enseignement. La langue de l'administration est restée, pour une très large part, le français. L'Istiqlal a continué sa campagne pour l'arabisation de toutes les administrations publiques et semi-publiques. *Al-'Alam* écrivait, le 26 janvier, que « le peuple attend toujours la généralisation de l'expérience afin que notre administration ne soit plus d'un type franco-arabe ». Et il ajoutait que « quelques semaines suffiraient » pour familiariser les fonctionnaires avec le vocabulaire arabe.

Al-Mithaq al-Watani, organe des Indépendants, se déclare, dans son numéro du 16 mars, favorable à l'arabisation de l'administration, mais, fait-il observer, « la langue arabe n'est ni opprimée ni sciemment délaissée au profit du français, elle est seulement à la recherche de gens la possédant parfaitement... De plus, la langue arabe, telle qu'elle est actuellement utilisée est encore étrangère à notre siècle. Il serait vain de demander (à l'administration) de rompre avec une langue qu'elle connaît bien et de recourir à une langue qui n'a pas encore su s'adapter aux exigences de notre époque ».

Libération, hebdomadaire socialiste de Casablanca, se demande : « Comment parler de l'arabisation alors que le nombre de quotidiens en français s'accroît, passant, dans les dernières années, de trois à cinq ?... Que dire des tenants intransigeants de l'arabisation, qui publient des placards dans la presse étrangère vantant « le quotidien en langue française le plus lu au Maroc » ?

Au début de l'année, le ministère de l'Information, aussitôt loué par *Al-'Alam* (du 23 janvier), a supprimé le bulletin d'information en français à la télévision.

A propos de presse, signalons que les journaux français *Le Monde* et *Le Canard Enchaîné*, interdits au Maroc (le premier depuis janvier 1977), ont été de nouveau autorisés à partir du 26 février.

*
**

M. Pierre Lambert, qui a enseigné au Maroc, a analysé, dans un article récent (1), l'attitude des jeunes Marocains et particulièrement des étudiants, envers la civilisation occidentale. L'attrait en est puissant, on le sait, et il se traduit notamment par la préférence pour les études modernes et l'élan vers les universités d'Europe ou d'Amérique. Mais le jeune homme est l'héritier de deux cultures que l'auteur assimile, en quelque sorte (et non sans recourir au langage de la psychanalyse) l'une à une mère musulmane, l'autre à un père étranger. Il arrive qu'une réaction de rejet se produise à l'égard de la culture occidentale. Comment se manifeste-t-elle ? L'auteur en signale deux formes.

L'une se traduit par « une volonté de vivre l'Islam dans son intégrité » et rêve de procéder à une « restructuration de la société marocaine sur le modèle de la société de Médine, dirigée par le Prophète ». Cet élan religieux prend parfois un aspect plus individuel et typiquement maghrébin comme l'adhésion à une confrérie. L'auteur en signale une, celle des Bou Tchich, qui exercerait « une très forte attraction sur la jeunesse étudiante et ouvrière ».

L'autre réaction se traduit par un attrait passionné pour la culture populaire, ce qui s'accorde d'ailleurs avec les tendances démocratiques ou socialisantes, assez répandues chez les jeunes. L'auteur signale que, dans les facultés de lettres, « le nombre de thèses, mémoires et compilations portant sur les proverbes ne cesse de croître ». Nous avons souvent constaté, personnellement, l'intérêt porté par les étudiants marocains à la littérature berbère, non pas parce que berbère mais parce qu'émanant du peuple, l'intérêt n'étant pas moindre, et par la même raison, pour l'arabe dialectal.

*
**

La communauté juive du Maroc, qui fut la plus importante du Maghreb il y a trente ans, est tombée aujourd'hui, à quelque 20 000 personnes. La plupart des émigrés sont allés en Israël, 80 000 en France, 20 000 au Canada.

Les communautés juives du Maroc et le gouvernement chérifien ont voulu donner, cette année, un éclat particulier à la traditionnelle *Hiloula* de Ouezzane, fête de Rabbi Ahram ben Diouane, mort en 1782, un saint vénéré à la fois par les Juifs et par les Musulmans. Plus de deux mille personnes y ont assisté les 24 et 25 mai. Le second jour, une grande *diffa* a réuni les pèlerins, dont le président des communautés juives du Maroc, à des invités musulmans, dont le gouverneur de la province. A la fin du banquet, le président a invité la foule à « se joindre à M. le grand rabbin qui, sur la tombe du vénéré saint, va dire des prières pour le repos de l'âme du regretté Mohammed V et appeler la bénédiction divine sur la personne de Sa Majesté Hassan II, le prince héritier et la famille royale ». Le vendredi 26 mai, le prêche musulman hebdomadaire diffusé par la radio de

(1) « Point de vue sur les jeunes étudiants marocains ». *L'Afrique et l'Asie Modernes* (117), 1978.

Rabat a porté sur la *Hiloula* d'Ouezzane et sur « la coexistence des juifs, des musulmans et des chrétiens ».

Cette manifestation religieuse a un arrière-plan politique (2). On y trouve l'action d'une association appelée *Identité et Dialogue, mouvement des Juifs originaires du Maroc*, constituée à Paris en novembre 1976 par des intellectuels juifs vivant en France et originaires du Maroc. Ce mouvement veut « conserver et raffermir les liens des Juifs originaires du Maroc avec le Maroc », mais aussi établir des liens avec toutes les communautés juives de même origine dans le monde, en particulier en Israël. Ces finalités rencontrent une des ambitions des dirigeants politiques du Maroc, « jouer un rôle de médiateur entre les pays arabes et entre les peuples arabes et Israël » (3).

On comprend dès lors mieux le télégramme adressé au président Sadate, lors de sa visite au Maroc, au début de février par le Conseil des communautés israéliennes au Maroc, exprimant « son admiration pour l'action qu'il a entreprise en faveur de la paix ». Le message déclare : « Nous, Juifs, citoyens du royaume du Maroc, vivant en paix et en pleine harmonie avec nos concitoyens arabes, sous la haute direction de Sa Majesté Hassan II, savons par notre tradition millénaire que la paix est possible et qu'elle est souhaitée par tous ».

Ajoutons qu'un colloque sur la communauté juive marocaine a été organisé à Paris du 18 au 21 décembre par le groupe « Identité et Dialogue ».

C. — PROBLÈMES SOCIAUX

Les grèves ont été nombreuses cette année, en raison de la montée des prix, due à la conjoncture économique internationale, bien sûr, mais aussi aux dépenses militaires entraînées par l'affaire du Sahara et à une série de mauvaises récoltes dans les années précédentes (en février, il a fallu commander 100 000 tonnes de blé aux États-Unis, coût : 11 millions de dollars, payables en 25 ans, au taux d'intérêt de 3 %).

Au début de l'année, on a beaucoup parlé d'une grève des enseignants. Le syndicat national de l'enseignement, de tendance USFP a annoncé une grève pour les 14 et 15 février. « Grève politique », disaient les journaux de l'Istiqlal (auquel appartient le ministre). « Elle émane de la large plateforme des enseignants », affirmait au contraire *Al-Mouharri*. (Rappelons que les enseignants syndiqués se répartissent entre trois syndicats : le SNE proche de l'USFP, la Fédération nationale de l'enseignement, affiliée à l'UMT, et la Fédération autonome de l'enseignement affiliée à l'UGTM, elle-même proche de l'Istiqlal). Le ministre ayant proposé d'examiner et de discuter les revendications, la grève fut ajournée au dernier moment.

(2) On le trouvera exposé dans deux articles en particulier : celui de Nicole BERNHEIM dans *Le Monde* du 1^{er} juin 1978, à propos de la fête d'Ouezzane, et un article de la revue marocaine *Lamatif*, n° 93 de décembre 1977, intitulé « Le Maroc : lieu privilégié d'une réconciliation judéo-arabe ? ».

(3) *Le Monde*, *ibid.*

Le conseil national du SNE, réuni le 5 mars, décida « d'arrêter au 20 mars le délai accordé aux responsables pour répondre aux revendications des enseignants ». Au début d'avril, les négociations avec le ministère étaient rompues et la grève décidée pour les 11 et 12 avril.

Selon les responsables du SNE, elle aurait été observée par plus de 95 % des enseignants du primaire et du secondaire, ainsi que du personnel administratif. Il semble qu'elle ait été en fait très suivie dans les villes (90 %) et beaucoup moins dans les campagnes (45 % environ). La presse officielle avait fait valoir que le budget d'austérité exigé par la situation économique ne permettait pas de satisfaire toutes les revendications.

Les enseignants marocains des facultés et des grandes écoles ont fait grève quelques jours plus tard, le 20 avril. Ils réclamaient le droit de participer à l'élaboration de la réforme de l'enseignement supérieur et une revalorisation des traitements.

Un millier d'enseignants français en poste dans des établissements marocains ou dans ceux qui relèvent du service culturel de l'ambassade de France ont également cessé le travail le 20, réclamant notamment le ré-emploi des non-titulaires, la possibilité pour ces derniers de postuler un emploi dans une académie à leur retour en France et une révision de la grille indiciaire de leurs traitements au Maroc.

Dans les autres professions, les grèves furent également nombreuses. Citons, parmi les principales : celle de 10 000 mineurs du gisement phosphatier de Khouribga commencée le 28 décembre 1977 et qui s'achève le 19 janvier; ils la reprennent les 12 et 13 avril, pour appuyer leurs revendications salariales; grève des transports urbains, à Casablanca : certains conducteurs se voient retirer leur permis de conduire, ce qui amène des protestations d'Al-'Alam et d'Al-Mouharrir; grève des ouvriers de l'OCE à Casablanca et des ouvriers et cadres de la SAMIR à Mohammedia; grève du personnel d'imprimerie, qui empêche les journaux *Le Matin du Sahara* et *Maroc-Soir* de paraître le 4 mai; grève des cheminots, qui demandent une revalorisation de 15 % de leurs salaires, du 25 au 27 mai, à l'initiative de l'UMT, du 21 au 28 mai, grève des mécaniciens au sol de la compagnie Royal Air Maroc qui amène une intervention de la police, 150 grévistes s'étant barricadés pour échapper à une éventuelle réquisition, dans le local de l'UGTM (on devine les protestations de la presse de l'Istiqlal, l'UGTM étant proche de ce parti, qui est représenté au gouvernement); grève déclenchée le 17 juillet par 300 ouvriers de la fonderie de plomb d'Oued Heimer, dans la région d'Oujda, qui s'est poursuivie jusqu'à la fin d'août.

*
**

Une nouvelle centrale syndicale a fait son apparition au Maroc. Les 25 et 26 décembre, à Casablanca, les responsables et délégués de huit syndicats, appartenant auparavant pour la plupart à l'UMT, ont décidé de créer la « Confédération démocratique du travail » (CDT). Elle est dirigée par un collectif de treize membres et a pour secrétaire général un enseignant M. Mohammed Amawi. Dans un appel à la classe ouvrière, le comité de

coordination du congrès a mis en cause « l'appareil syndical bureaucratique corrompu », visant ainsi les dirigeants de l'UMT, auxquels il reproche « une collaboration répréhensible avec la réaction et le patronat » et le non-respect des règles démocratiques qui imposent de réunir les congrès nationaux selon la périodicité fixée par les statuts. Dénonçant « l'option libérale et capitaliste » du Maroc, la CDT est proche idéologiquement du parti de l'USFP. Sur le plan politique, elle défend l'intégrité territoriale du Maroc, y compris le Sahara occidental.

Le problème du droit syndical des paysans a été posé par *Al-Mouharir* du 18 mars, à la suite du refus opposé par un caïd à la constitution d'un syndicat agricole dans les Doukkala.

Le 5^e congrès de l'UGTM a eu lieu les 8 et 9 avril à Casablanca. M. Afilal a été réélu secrétaire général.

*
**

Pour faire face à l'augmentation du coût de la vie (10 % en février 1978 par rapport à février 1977), plusieurs syndicats, l'UGTM aussi bien que l'UMT, ont réclamé l'application d'une échelle mobile des salaires. Le 1^{er} mai, dans un meeting à Rabat, le responsable de l'UMT a réclamé « le SMIG à 1 000 dirhams ».

A une majoration des salaires qui aurait compromis sa politique d'austérité, le gouvernement a préféré d'autres mesures, annoncées à l'occasion de la fête du Travail : les indemnités familiales sont relevées de 50 %, passant de 24 à 36 DH mensuellement par enfant, mais cette mesure ne prend effet qu'à compter du 1^{er} janvier 1979; les pensions versées par la caisse nationale de sécurité sociale sont augmentées de 20 %, mais à une date non encore fixée; une loi est projetée, étendant le régime de la sécurité sociale aux travailleurs agricoles, qui n'en bénéficiaient pas encore, bien qu'elle eût été instituée voici plus de dix-huit ans.

*
**

Les problèmes de l'émigration ont fait l'objet de plusieurs réunions et accords franco-marocains. La commission franco-marocaine de la main-d'œuvre s'est réunie à Paris du 24 au 27 janvier. On y a particulièrement traité des questions de formation professionnelle au Maroc, de la situation des saisonniers et des mineurs marocains et des problèmes d'action culturelle.

On sait que le 5 juin, le dirham marocain a été dévalué et aligné sur le franc français (le décrochage remontait à 1958). L'accroissement des dépenses militaires est sans doute à l'origine de cette décision. Mais elle a aussi pour but d'encourager les travailleurs marocains séjournant en France à rapatrier leurs capitaux.

Un accord de coopération a été signé le 8 juin, à Rabat, au terme duquel le gouvernement français s'est engagé à assurer aux ouvriers marocains travaillant en France une qualification professionnelle susceptible de

faciliter leur insertion dans les différents secteurs de l'économie marocaine.

*
**

Un rapport de l'organisation de défense des droits de l'homme *Anti-Slavery Society*, dont le siège est à Londres, a dénoncé, le 29 mai, le travail des enfants — des fillettes âgées de moins de douze ans — dans les fabriques marocaines de tapis. Un premier rapport avait été adressé en 1975 au gouvernement marocain, lequel avait répondu que la législation du travail au Maroc interdit le travail aux enfants de moins de douze ans, mais reconnu qu'« un petit nombre » d'établissements ne tenaient pas compte de la loi et que des dispositions seraient prises en vue de la faire respecter. Après une seconde enquête, commencée en mars 1977, la société envoie son second rapport au gouvernement marocain le 17 juin 1977 et lui propose de publier, en même temps que son propre mémoire, les explications qu'il lui fournirait. Au bout de plusieurs mois, faute de réponse, la société décide de publier son rapport et, en annexe, l'échange de lettres entre ses services et le gouvernement marocain (4).

*
**

Les bidonvilles sont une des plaies des pays en voie de développement. L'énorme bidonville de Ben Msik, à Casablanca, a été ravagé, en mai 1978, par un incendie qui a détruit 289 baraques.

Au début de l'année, la presse avait évoqué un grand projet pour liquider les bidonvilles de la banlieue de Rabat. Les douars Doum, Maâdid et El-Hja doivent devenir « des villes de 60 000 habitants » (*Al-'Alam* du 16 janvier).

La crise du logement sévit dans le pays. Les causes en sont multiples : accroissement de la population, exode rural, spéculation foncière, hausse des loyers.

*
**

Comme l'Algérie, le Maroc connaît — en dépit d'une timide politique de contrôle des naissances — une explosion démographique. On apprenait en août, selon le dernier rapport de la Banque du Maroc, que la population avait atteint 18,4 millions d'habitants à la fin de l'année 1977, et que le taux d'accroissement moyen annuel était d'environ 3 %. Selon, le secrétaire d'Etat au Plan, la population marocaine était en 1976 de 17,7 millions. 56,3 % de cette population avait moins de 19 ans et elle vivait à 60,9 % à la campagne et dans les centres ruraux. La population urbaine était chiffrée à 6 956 000 dont 1 956 000 à Casablanca et Mohammedia.

Le nombre des étrangers est passé en cinq ans de 395 000 à 110 000.

André ADAM.

(4) Cf. Zakya Daoud : « Les mille et une petites mains, ou le scandale du travail des enfants dans l'artisanat marocain », *Lamalizif*, juin 1978; Christine Jouvvin : « L'esclavage des enfants », *Afrique-Asie*, 16-29 octobre 1978.